

Discrimination, égalité professionnelle et lutte contre les stéréotypes de genre

— Sensibilisation



Objectif

Analyser les enjeux de l'égalité professionnelle et envisager son rôle d'acteur.

Modalité pédagogique — **PRÉSENTIEL**

— EN RÉSUMÉ

L'égalité femmes/hommes est devenue un véritable enjeu social et sociétal pour tout employeur public qui constate encore parfois des situations et des pratiques inéquitables et ce, malgré les diverses mesures déjà prises depuis 2013. Sur ce champ, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 impose de nouvelles obligations aux collectivités pour promouvoir l'égalité professionnelle femmes/hommes.

En matière d'égalité professionnelle et d'égalité femmes/hommes, la sensibilisation et la formation sont des étapes incontournables qui permettent de partager les constats, de débattre et d'acquérir une culture commune propice à l'action. Cette formation est recommandée à tous les salariés pour leur permettre de devenir acteurs et actrices de l'égalité professionnelle dans leur pratique professionnelle et dans leur organisation.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le cadre réglementaire et les données chiffrées de l'égalité.
- Identifier les facteurs et situations d'inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes.
- Mettre en places les leviers nécessaires pour asseoir une culture de l'égalité professionnelle, prévenir et apporter des réponses aux situations de discrimination.
- Intervenir en tant qu'acteur de l'égalité et promouvoir une culture d'égalité.
- Identifier les acteurs ressources internes et externes en matière d'égalité professionnelles.

— PÉDAGOGIE

Utilisation d'un film en amont ou au début de la formation afin de pouvoir réaliser un échange introductif de départ. Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, travaux de groupe, jeux de rôles, applications concrètes.

Le programme

1 État des lieux et cadre juridique des inégalités femmes/hommes

- Le cadre juridique :
 - Les différents concepts et leur réglementation.
 - Les obligations de l'employeur.
 - Réflexion et Identification d'un plan d'action à engager dans sa pratique professionnelle, pour promouvoir l'égalité femmes/hommes au quotidien et dans les projets.
- Données chiffrées des inégalités femmes/hommes dans le monde professionnel : observation et analyse.
- Comment sont construites les inégalités : les racines historiques (photolangage).

2 Construction des stéréotypes et enjeux de l'égalité femmes/hommes

- Les concepts clés : parité, égalité, mixité, sexisme, discrimination directe/indirecte et positive...
- Savoir distinguer le harcèlement de toute discrimination.
- Les enjeux de l'égalité professionnelle (éthiques, économiques, sociaux).
- Les personnes ressources dans sa structure et organismes acteurs de l'égalité professionnelle.
- Communiquer et impulser une culture de l'égalité professionnelle
- Étude de cas : analyse et échanges à partir d'un exemple concret.

FORMATION



— **3,5 heures**

soit 0,5 jour de formation

Référence —

SOCLEGAL

PRÉREQUIS

Visualisation d'une vidéo d'introduction pour ouvrir le débat en début de formation.

PUBLIC

Tous.

ORGANISATION

De 6 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans la formation des instances représentatives du personnel.

ÉVALUATION

Travaux en sous-groupes et réflexion de fin de formation avec retour d'expérience lors de la phase de l'évaluation à froid. Délivrance d'une attestation de fin de formation ainsi qu'un certificat de réalisation. Evaluation à chaud et à froid.